

• 1/ LE SITE :

Le projet s'inscrit dans le cadre plus général de la restructuration du plateau Saint Martin, qui accompagne l'aménagement du nouvel éco-quartier Bossut, situé entre le cœur historique de Pontoise et le quartier Grand Centre de Cergy devant accueillir à terme 2.600 logements, des équipements et des services.

Le terrain mis à disposition, est situé entre la rue Pierre de Coubertin et l'avenue François Mitterrand important axe routier, à caractère intercommunal et à forte circulation, reliant Cergy à Pontoise. Il fait face à la place et à l'avenue Adolphe Chauvin qui symbolise l'axe de composition idu quartier Bossut.

En limite Nord du terrain, une passerelle surplombant l'avenue, relie le plateau et la ZAC. Coté Est de l'avenue, le tissu urbain, dense, est constitué de hauts édifices, implantés à l'alignement et formant un front bâti à l'architecture hétérogène : façades de verre de l'université Saint Martin et style « néo retro » des logements bordant la place.

À l'opposé, sur le plateau et au long de la rue Pierre de Coubertin, les bâtiments semblent disséminés dans de vastes espaces verts, parkings et plateaux sportifs.

En outre, le terrain du collège est marqué par une forte dénivellation : pente douce sur toute sa longueur avec une différence de 2,50 m entre la partie haute, coté P de Coubertin et la façade coté avenue François Mitterrand, prolongée par un important talus arboré d'une hauteur de 4,50 m et surplombant la voie.

• 2/ LE PARTI ARCHITECTURAL :

« L'éducation consiste à nous donner des idées, et la bonne éducation à les mettre en proportion. » Citation de Montesquieu (1689 - 1755).

Le projet intègre et respecte les directives d'aménagement du programme : implantation d'un bâtiment en R+2 sur l'avenue François Mitterrand, accès élèves, logements, parkings et services sur la rue Pierre de Coubertin et conservation du cheminement piéton depuis la passerelle.

Un premier corps de bâtiment implanté en haut de talus constitue un front bâti le long de l'avenue Mitterrand. Face à la place et à l'avenue Adolphe Chauvin, il forme un « fond de scène » qui vient en clore la composition.

Le rez de chaussée évidé, ménage une transparence sous le bâtiment.

En limite nord du terrain, l'aile secondaire longe le chemin piétonnier et s'étend jusqu'au parvis sur lequel, elle s'ouvre largement.

Rue Pierre de Coubertin, les logements viennent protéger la cour de récréation, située en partie centrale.

Au sud du terrain, la demi-pension, forme un socle sur lequel repose l'aile principale.

La dénivellation du terrain est mise évidence par un traitement en lanière des sols.

Une deuxième façade superposée vient dynamiser le bâtiment.

• 4/ LE FONCTIONNEMENT :

« L'éducation, c'est développer simultanément le corps et l'esprit. » Citation de Honoré de Balzac (1799-1850).

Les différents accès depuis la rue Pierre de Coubertin sont clairement différenciés : au Nord, le parvis et l'entrée principale; au sud l'accès aux logements, au parking professeurs et à la cour de service.

Le parvis, de part sa localisation à l'angle Nord Ouest du terrain répond au double accès piétonnier du collège : ouvert sur la rue Pierre de Coubertin, inscrit en continuité avec la venelle et la passerelle, il fait face à l'entrée principale du bâtiment.

Il se prolonge dans l'enceinte du collège et dessert la cour et l'accès principal de l'établissement. Entrée « monumentale », ouverte généreusement sur le hall double hauteur, elle offre une large vision de l'intérieur de l'établissement.

En position stratégique, **la loge du gardien** surveille les accès ; la cour à gauche ; le garage à vélo sur la droite et l'administration au R+1, directement accessible par l'escalier d'honneur.

Au rez-de-chaussée, le hall dessert tout d'abord les locaux devant communiquer directement avec l'extérieur : l'infirmerie, le pôle sportif et le local technique (CPCU). puis, la salle de permanence et le bureau des surveillants. Il dispose de 3 accès sur la cour .Il accueille également les casiers des élèves.et les blocs sanitaires qui ouvrent directement sur la cour de récréation

Cette « rue intérieure » bénéficie d'un éclairage zénithal naturel constitué de verrières scandant l'espace avec retour par des "failles" sur les murs latéraux.

À l'angle des deux ailes, le hall s'élargit pour mener **au pôle vie scolaire** regroupé au centre du bâtiment. On y trouve la salle audiovisuelle et celle d'informatique contiguë aux salles de travail et les différents bureaux du référent "handicap", du conseiller d'orientation et des CPE qui contrôlent le préau et la cour. Enfin, le Centre de Documentation et d'Information, entièrement vitré, cœur névralgique du collège, offre une double transparence "dedans /dehors".

En partie centrale, face au CDI et à la cour de récréation, le préau fait la jonction entre le collège et la salle de restaurant. Agencé sur double hauteur et protégé de la pluie et du soleil par la double peau en tôle perforée animant la façade sur cour, il sert également d'espace d'attente protégé des élèves pour accéder à la ligne de self.

La cuisine referme partiellement la cour de récréation et s'ouvre sur celle de service qui commande les réserves mobiliers, le local factotum et l'espace d'entretien.

La cour de récréation, ouverte au Sud, est protégée des vents dominants par les logements. La topographie particulière du site est conservée et les terrassements sont minimisés. Depuis le parvis, un jeu de lanière, épouse les courbes de niveau du terrain qui descend en pente douce jusqu'au préau. En partie basse, il se glisse sous le bâtiment et par transparence sur le CDI et la restauration, forme un « belvédère » ouvert sur la ville.

Le premier étage est distribué par un escalier d'honneur, et trois escaliers encloués. L'administration est située sur la partie gauche de l'aile secondaire, orientée sur la venelle au Nord. À proximité immédiate de l'entrée, ouverte sur le hall, elle dispose d'une circulation indépendante. En face, "le foyer des professeurs", commandé par l'espace courrier, s'ouvre sur une loggia orientée à l'Ouest, donnant sur le parvis public et protégée par des brises-soleils.

En continuité, une partie du "pôle enseignement général" avec trois salles de classe et un dépôt. À l'angle des deux ailes, le "pôle artistique". La salle d'arts profite d'une terrasse accessible pour les élèves, à l'angle des deux bâtiments.

Le long de cette aile, le "pôle scientifique et technologique". Puis en continuité, deux autres salles du "pôle enseignement général" permettent d'équilibrer les effectifs du 2^{ème} étage.

La circulation du R+1 est naturellement éclairée par une baie vitrée surplombant le préau.

Le deuxième étage regroupe la majorité du pôle enseignement général avec douze salles de classe et leur dépôt. La circulation dispose elle aussi d'un éclairage naturel et s'ouvre sur une terrasse arborée, face à l'avenue François Mitterrand.

A l'extrémité de l'aile se trouve le local technique abritant "CTA" et "groupe froid". Sa localisation, dans le volume du bâtiment, permet un accès facile et évite les installations disgracieuses en terrasse, visible des immeubles voisins.

Rue Pierre de Coubertin, **les logements** constitués de maisons individuelles accolées, viennent protéger la cour de récréation. Ils disposent tous d'un jardin privatif, d'un garage et d'un parking indépendant. Conformément à la réglementation pour les personnes à mobilité réduites, chaque logement dispose d'une « unité de vie » de plain-pied en rez-de-chaussée. Ils sont équipés de panneaux solaires thermiques intégrés sur les toitures.

Le garage du véhicule de service, le local espace vert et le local poubelle jouxtent les logements.

Les parkings situés au Sud, en bordure de la parcelle voisine, clos d'une haie vive, et plantés d'arbres à haute tige, sont végétalisés avec traitement des places de stationnement en "evergreen". Ils constituent un espace tampon paysager avec la cour de récréation, tout en ménageant des "transparences" au Sud de la parcelle. Ils se prolongent par la cour de service commandant la demi-pension et le local factotum.

• **5/ LES MATERIAUX :**

Le principe constructif est simple : bâtiment tramé, structure béton, toitures terrasses.

Le rez de chaussée est en béton blanc avec protection anti-graphiti matériau particulièrement résistant, garantissant la pérennité de l'ouvrage. En étage, une façade filtre formant une seconde peau vient habiller les façades en béton avec isolation extérieure comme une fine dentelle transparente.

Constituée de panneaux en tôle laquée perforée elle est déclinée comme bardage et comme brise soleil selon l'orientation des façades.

Les perforations de diamètres différents dessinent un motif aléatoire de lettres « symboles de l'apprentissage et du savoir ».

Destiné à minimiser les apports caloriques et à tamiser la lumière, le brise soleil sera conçu de manière à garantir « transparence », « éclairage suffisant » et « vision sur l'extérieur ».

Avenue François Mitterrand, il dessine une façade, plissée qui dynamise le bâtiment et répond aux caractères de la voie : mobilité et vision rapide. Au Sud, en pignon, une large échancrure colorée forme un signal marquant « l'entrée de ville » de Pontoise.

En façade Ouest, sur l'entrée principale, il est constitué de panneaux verticaux, d'orientations variées, comme les pages d'un livre ouvert.

Les logements et garages sont réalisés en briques alvéolaires et ravalement monocouche taloché fin de la même couleur que le béton.

Toutes les terrasses seront « végétalisées », celles de la demi-pension et celle donnant sur l'avenue seront traitées en pleine terre, de type semi intensive avec graminées, vivaces, ligneux et plantes tapissantes.

Les places de parking seront réalisées en evergreen et les espaces libres seront végétalisés et recouverts d'un mélange prairial et de plantes tapissantes couvre-sol permettant de minimiser l'entretien. Outre les arbres conservés, plusieurs, à hautes tiges, seront plantés au sein des parkings. Les haies, seront constituées d'un mélange d'essences champêtres

Cet équipement contemporain et fonctionnel, se caractérise par une lisibilité aisée et une simplicité architecturale dialoguant avec l'université par un discours poétique et moderne, créant ainsi une véritable porte d'entrée à la ville de Pontoise. Parfaitement adaptée aux orientations Est-Ouest et Sud, sa double peau affiche clairement la volonté bioclimatique.

Au-delà d'un "outil" pratique, ce bel objet posé sur le socle formé par le talus de l'avenue François Mitterrand, a pour ambition de créer un environnement de qualité, en affirmant l'identité d'équipement public et de lieu de savoir de l'établissement.

Cette construction alliant harmonie paysagère et urbaine répond au souhait d'Antoine de Rivarol (1753 - 1801) : « La jeunesse comme la verdure pare la terre mais l'éducation la couvre de moissons ».